

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **35 (1964)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PD4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 8 Août 1964

SOMMAIRE

Honneur au génie inventif — Liste des lauréats 1964
Liste des voyageurs qui, au cours des siècles, ont traversé le Jura et la région de Bienne
Marché du travail — Chronique économique

Honneur au génie inventif

C'est en 1914 que Jean Burri, à Moutier, décidait de créer, de toutes pièces, un atelier de décolletages et de mécanique. On sait, malgré les vicissitudes, le développement extraordinaire qu'a pris cette entreprise à laquelle les épreuves n'ont pas été épargnées.

En l'espace d'un mois à peine, à la fin de 1962, Burri S. A. était dépouillée de son directeur général et de deux précieux collaborateurs.

Aujourd'hui, sous la direction de Mme Werner Burri, l'entreprise, à l'occasion de la célébration de son cinquantenaire, est équipée au diapason des exigences techniques actuelles et a conquis le titre de spécialiste du décolletage et de la pièce à façon.

Elle illustre bien le génie inventif auquel M. René Steiner, président de l'ADIJ, rendait hommage lorsque, à Saint-Ursanne, il s'adressait aux jeunes apprentis méritants du Jura.

Récemment a paru une étude de l'Institut français de la propriété industrielle. Elle nous apprend que, parmi les vingt-trois pays principaux qui ont adhéré à la Convention de Paris de 1883 sur la propriété industrielle, la Suisse arrive bonne première en 1961, avec une sensible avance sur l'Allemagne, la Suède, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France dans la proportion des brevets délivrés par habitant.

Cette proportion donne le potentiel inventif d'un pays. On peut en déduire que le progrès scientifique et technique n'est pas réservé aux seules grandes puissances et que le génie inventif des Suisses est finalement l'un des piliers de notre prospérité nationale.

En 1961, sur 100 000 habitants, étrangers compris, les Suisses ont déposé 87 brevets, les Allemands 63, les Suédois 50, les Anglais 42, les Australiens 41, les Autrichiens 40, les Japonais 40, les Américains (USA) 35 et les Français 33.

Il n'y a pas de gloire à tirer de ces chiffres comparatifs, au contraire, nous devons nous rendre compte que, si nous sommes en tête de liste, nous le devons au travail des générations qui nous ont pré-